

Commune d'Estaires

Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'étude d'aménagement des carrefours de la commune

Lettre de consultation Prestation de services (Annule et remplace la parution du 20 janvier 2012)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune d'Estaires
Hôtel de Ville
59940 ESTAIRES
Tél : 03.28.42.95.60

OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la Mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude d'aménagement des carrefours de la commune.

Les carrefours concernés sont détaillés dans le programme de la mission joint au présent document

ELEMENTS DE MISSION

AVP, PRO, ACT

CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Étendue de la consultation et procédure de passation

La présente consultation est passée en application des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics selon les modalités définies dans la présente lettre de consultation.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de réception des offres.

Dispositions particulières relatives aux groupements

Les candidats peuvent répondre seul ou sous la forme de groupement.

Dans l'hypothèse d'un groupement, il sera solidaire, au plus tard à la date de notification du marché.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Variantes

Sans objet

CONDITIONS DE PARTICIPATION

A l'appui de sa candidature, le candidat produit :

1. Situation juridique :

- une lettre de candidature (DC1)
- la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire

2. Références professionnelles, capacités économiques techniques et financières :

- une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2)
- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le maître d'ouvrage.
- Indication des titres d'études et qualifications professionnelles des responsables qui effectueront la présente mission.

Les certificats délivrés par les administrations et les organismes compétents devront être produits par le candidat attributaire du marché dans un délai de 10 jours calendaires après notification de la décision d'attribution.

PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises, sous format papier, par courrier ou déposées sous pli cacheté

AVEC LA MENTION :

"Mission d'études pour l'aménagement des carrefours de la commune»

Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis

A l'adresse suivante

**Mairie d'Estaires
Place de l'Hôtel de Ville
59940 ESTAIRES**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 29 FÉVRIER 2012 – 17 h

JUGEMENT DES OFFRES

Il sera choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères suivants :

- . Prix : 60 %
- . Valeur technique : 40 %

Critère valeur technique : (noté sur 40) sur la base du mémoire technique remis par le candidat à l'appui de son offre selon les sous-critères suivants :

- Moyens en personnel affectés à cette opération (liste nominative avec qualification et habilitation des agents affectés à cette étude) sur 20
- Méthodologie de travail, délais d'exécution de l'étude, présentation de 3 études similaires dans les 5 dernières années : sur 20

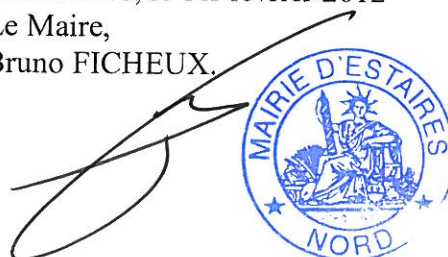
Une négociation pourra être engagée.

DISPOSITIONS D'ORDRE GENERAL

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif situé au 143, rue Jacquemars Gielée BP 2039 59033 LILLE cedex est compétent en la matière.

ESTAIRES, le 1er février 2012

Le Maire,
Bruno FICHEUX.



Réf. : 2012-3